



Le respect de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel constitue un facteur de confiance, valeur à laquelle tient particulièrement la société Biopath, en s'attachant au respect des libertés et droits fondamentaux de chacun.

La présente politique de protection des données à caractère personnel témoigne des engagements mis en œuvre par la société Biopath dans le cadre de ses activités quotidiennes pour une utilisation responsable des données personnelles.

• **Le Data Protection Officer (DPO)**

Afin de préserver la vie privée et la protection des données à caractère personnel de tous, Biopath a désigné, depuis 2018, un DPO. Le DPO est un gage de confiance. Interlocuteur spécialisé dans la protection des données personnelles, chargé de veiller à la préservation de la vie privée et à la bonne application des règles de protection des données personnelles, interlocuteur privilégié de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), et de toutes personnes concernées par une collecte ou un traitement de données à caractère personnel. Pour contacter le DPO : écrire à [dpo@biopath-idf.com](mailto:dpo@biopath-idf.com)

• **Principes applicables à la protection des données personnelles** :

La société Biopath traite les données personnelles dans le respect des lois et réglementations en vigueur, et notamment de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, des normes édictées par la CNIL et du règlement UE 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016. Des Politiques de Gouvernance des Données Personnelles sont mises en œuvre et le respect de leurs dispositions est contrôlé.

Les données personnelles collectées par le laboratoire sont celles des patients, des prescripteurs et des collaborateurs BIOPATH ;

1. **Finalité déterminée, explicite et légitime du traitement** : Les données personnelles sont collectées pour des objectifs précis (finalités), portés à la connaissance des personnes concernées. Ces données ne peuvent être utilisées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités. Ces données sont collectées loyalement ; aucune collecte n'est effectuée à l'insu des personnes et sans qu'elles en soient informées.
2. **Proportion et pertinence des données collectées** : Les données personnelles collectées sont strictement nécessaires à l'objectif poursuivi par la collecte. Biopath s'attache à minimiser les données collectées, à les tenir exactes et à jour en facilitant les droits des personnes concernées. Seules les données strictement nécessaires au traitement de votre demande d'examen sont collectées : c'est le principe de minimisation de la collecte.
3. **Durée de conservation limitée des données à caractère personnel** : Les données à caractère personnel sont conservées pendant une durée limitée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités de collecte. Les délais de conservation des données sont portés à la connaissance des



personnes, et varient selon la nature des données, la finalité des traitements, ou les exigences légales ou réglementaires. Les données sont conservées suivant la réglementation applicable aux données de santé. Les résultats d'examens biologiques sont conservés pour une durée de 10 ans dans notre système informatique.

4. **Confidentialité / Sécurité des données** : Des Politiques de Protection des Systèmes d'Information (PSSI) sont mises en œuvre, adaptées à la nature des données traitées et aux activités de l'entreprise. Des mesures de sécurité physiques, logiques et organisationnelles appropriées sont prévues pour garantir la confidentialité des données, et notamment éviter tout accès non autorisé. Biopath exige également de tout sous-traitant qu'il présente des garanties appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.
5. **Droits des personnes** : Tous les moyens nécessaires à garantir l'effectivité des droits des personnes sur leurs données personnelles sont mis en œuvre. Une information claire et complète sur les traitements de données mis en œuvre, facilement accessible et compréhensible par tous. Un accès facilité aux informations : Toute personne dispose de droits sur les données la concernant, qu'elle peut exercer à tout moment et gratuitement, en justifiant de son identité. Ainsi, les personnes peuvent accéder à leurs données personnelles, et dans certains cas les faire rectifier. Ces droits peuvent être demandés aux directeurs de site ou au DPO. :

1- Droit d'accès, de rectification et d'opposition :

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment à un échange ou partage d'informations.

2-Droit à l'oubli

• Suivi de la Politique de Protection des Données Personnelles :

Cette politique, accessible à tous sur le site internet de Biopath, est actualisée régulièrement pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires, et tout changement dans l'organisation de Biopath.

Le 25 mai 2018



J.JONTE